Tribune libre expression

Le Bon sens à Chenôve
Philippe NEYRAUD - LR
Philippe SINGER - LaRem

RIGUEUR FINANCIÈRE NÉCESSAIRE

La reconstruction du centre de loisirs du plateau suite à l'incendie de 2020 est une bonne nouvelle pour les Chenevelier(e)s. Toutefois, la majorité a décidé d'octroyer une prime de 15000€ à trois entreprises qu'elle a sélectionnées ; si l'article R.2162-20 rend en effet obligatoire une rétribution, ce montant parait déraisonnable compte tenu du contexte financier et du travail attendu. De même, que penser de la somme de 19800€ versée à une agence après avoir préempté un ancien restaurant de la ville ? Des montants manifestement excessifs, à une époque où la rigueur financière devrait être de mise…